



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
Départementale  
des territoires**

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau

Metz, le 31/08/2020

**La responsable de l'unité police de l'eau,**

Affaire suivie par :  
Tél : 03 87 34 33 22  
E-mail : delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr

à

Monsieur le Maire  
Mairie de Algrange  
25 Rue Maréchal Foch  
57440 Algrange

**OBJET** : Dossier de déclaration concernant les travaux de restructuration du collecteur de transfert syndical en amont du PR ST Jacques à Algrange et Nilvange– Recevabilité

**RÉF.** : Dossiers instruits\_en cours\EU-DO-STEP\Dossiers\FLORANGE (SEAFF)\8-TRAVAUX\2020 RESTRUCTURATION COLLECTEUR SYNDICAL

**P.J. : 2**

Monsieur le Maire,

J'ai reçu pour instruction un dossier de déclaration en date du 16 mars 2020, au titre de l'article R.214-18 du code de l'environnement, concernant les travaux de restructuration du collecteur de transfert syndical en amont du PR ST Jacques à Algrange et Nilvange.

Après examen, je vous informe que le dossier transmis est recevable.

Vous trouverez ci-joint la copie du courrier envoyé au pétitionnaire ainsi qu'un exemplaire du dossier.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissant de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie du courrier valant avis de recevabilité pendant la durée d'un mois minimum. Le dossier du pétitionnaire devra être mis à disposition du public pendant cette même période.

A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguées.

La responsable de l'unité police de l'eau,

  
Céline Dellinger

Copie :  
SEAFF  
CAVF